

Phase 1. DÉMARRER le projet

Quoi ?

Pour mener à bien un projet d'urbanisme participatif, il est important d'identifier dès le départ les acteurs locaux à impliquer et d'établir un partenariat avec eux. Faire appel aux leaders de la communauté peut faciliter l'établissement de liens avec les autres acteurs du milieu. Il est très utile de rallier des personnes habilitées à prendre des décisions quant à la transformation physique du milieu (ex. : élus municipaux, gestionnaires d'habitation). Les autres partenaires à intégrer sont les acteurs intéressés par le projet ou qui sont en mesure de mobiliser la communauté. L'expérience démontre la pertinence de formaliser un partenariat avec ces acteurs, en créant un comité de travail qui établira le cadre de fonctionnement du projet. Ce cadre devra favoriser une communication ouverte entre l'ensemble des forces en présence.

Créer un comité de travail

La création d'un comité de travail, représentatif du milieu et regroupant les acteurs clés, est une étape déterminante dans la réalisation du projet. On y invitera les acteurs pertinents pour le mandat suivant :

- Identifier les contraintes à respecter;
- Mobiliser les ressources;
- Mobiliser la communauté;
- Fournir un soutien technique;
- Identifier et collecter les informations existantes.

De ce comité, une équipe de travail (3 à 5 personnes) est désignée pour la gestion et l'opérationnalisation du projet. C'est ce groupe restreint qui définit les grandes lignes du projet, planifie et met en œuvre le processus d'urbanisme participatif et procède aux arbitrages entre les participants en cas de positions divergentes. Les autres membres constituent un cercle plus large de contributeurs, qui ne seront pas nécessairement impliqués dans toute la planification.

Encadrer le processus

Des balises précises sont nécessaires pour assurer le bon déroulement et la réussite d'une initiative d'urbanisme participatif. Pour mettre en place un cadre de fonctionnement adéquat, il faut :

- Définir le territoire d'intervention;
- Déterminer les objectifs, les cibles et les indicateurs de suivi;
- Identifier clairement les parties engagées dans le processus;
- Clarifier les rôles et les responsabilités de chacun;
- Établir un échéancier;
- Déterminer les ressources financières, humaines et matérielles.

À l'intérieur de ce cadre adapté au projet, les actions entreprises ont pour but d'assurer l'émergence d'une vision collective pour l'avenir du quartier ou du site concerné.

Conseil pratique

Un calendrier de planification permet d'avoir une idée d'ensemble du processus au départ. On ajuste les activités (choix, nombre, moment, etc.) au fur et à mesure. On planifie ces activités de deux à trois mois à l'avance.

À retenir

Le temps prévu à la phase de démarrage d'un projet est souvent sous-estimé. Il est essentiel d'y accorder le temps nécessaire à la création d'un partenariat fort, capable d'évoluer et de rebondir selon l'évolution du projet.

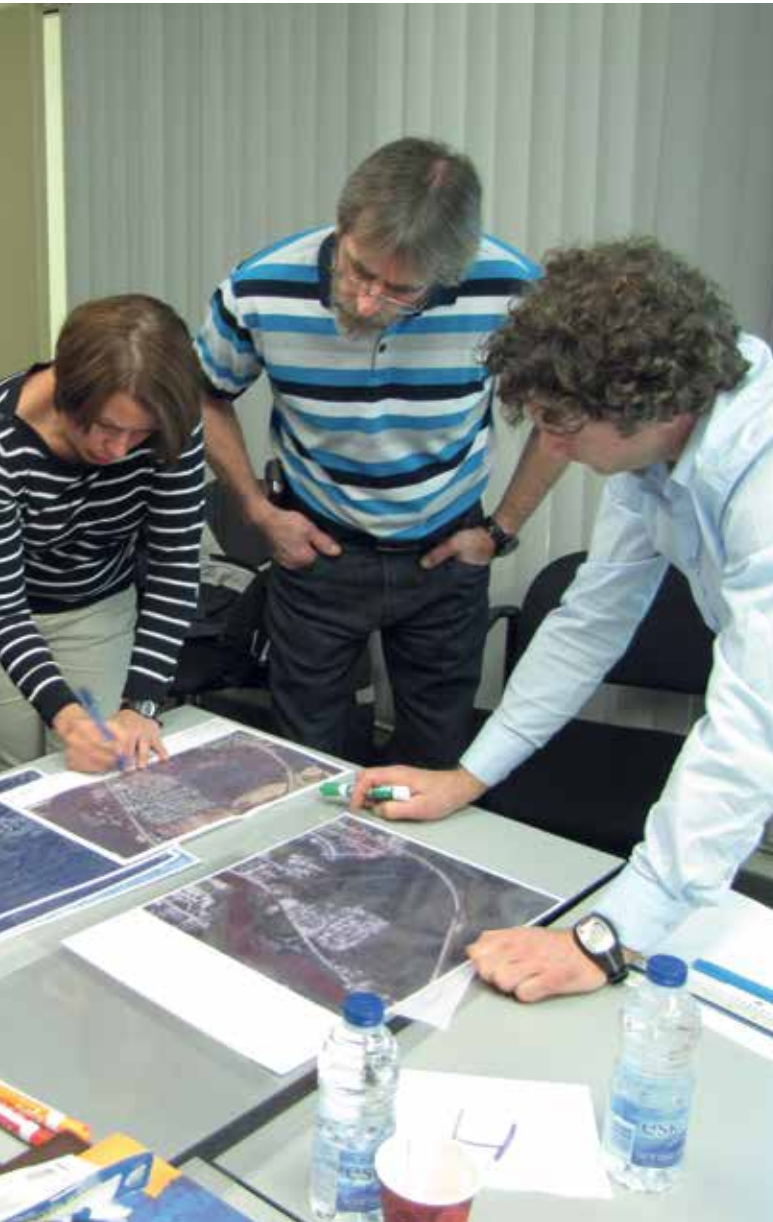
Pourquoi ?

Établir les bases du projet par un partenariat solide

La collaboration est essentielle au succès et à la pérennité de toute démarche participative. Le processus ne devrait jamais reposer sur les épaules d'un seul acteur.

- La phase de démarrage est celle où on établit l'apport de chacun et les règles de base encadrant le processus collaboratif.
- Les décideurs (élus et professionnels municipaux, gestionnaires d'habitation, etc.) sont responsables de mettre en œuvre les changements à l'environnement bâti, et ce, à moyen et à long terme. En ce sens, il est essentiel de travailler en partenariat avec les acteurs chargés de la planification et de la réalisation des travaux.
- Mobiliser des citoyens nécessite beaucoup de temps et d'efforts. Il est important de créer des liens avec les organismes locaux ou des citoyens leaders de la communauté qui ont un lien direct avec les citoyens et des objectifs compatibles avec ceux du projet.





Qui ?

Rassembler les bons partenaires

Créer un comité regroupant les personnes clés, selon le contexte du projet :

- Citoyens engagés et citoyens experts;
- Élus et professionnels œuvrant pour la municipalité;
- Membres des réseaux communautaires;
- Représentants des milieux scolaire, universitaire et de la santé publique.

Comment ?

Liste d'activités proposées pour identifier et regrouper les partenaires :

- Définition d'une entente de partenariat;
- Champ de forces³;
- Cartographie des acteurs;
- Définition de la vision du secteur d'intervention.

À retenir

Deux éléments clés à la réussite d'un projet d'urbanisme participatif :

1. Attribuer les ressources budgétaires, humaines et matérielles nécessaires;
2. Reconnaître et respecter le rythme des milieux d'intervention.

3 L'activité du champ de forces vise à comprendre les facteurs qui contribuent à maintenir une situation et ceux qui en atténuent la portée.
Source: CHEVALIER, BUCKLES ET BOURASSA, 2013.

Exemple 1

Une vision de quartier dans Notre-Dame-de-Grâce Sud-Est

Dès le début du projet de Quartier vert, actif et en santé de Notre-Dame-de-Grâce Sud-Est (QVAS NDG Sud-Est) à Montréal, une trentaine de citoyens et d'acteurs locaux se sont réunis pour définir la vision de leur quartier, c'est-à-dire se projeter dans l'avenir, vers une sorte d'idéal collectif à atteindre.

Au cours d'une rencontre publique de démarrage du projet, l'exercice de la « fleur » a été proposé aux participants. Ces derniers étaient invités à identifier trois éléments qui nourrissent leur sentiment d'appartenance au quartier (les racines de la fleur) et à imaginer trois rêves pour l'avenir (les pétales). Les réponses ont ensuite été présentées à l'assemblée.

À partir des éléments proposés par les participants, les responsables du projet ont rédigé un énoncé de vision pour le quartier et l'ont illustré par un visuel présentant les idées principales. L'énoncé de vision a été validé auprès des résidents lors d'une activité subséquente. Cette vision commune a guidé les réflexions et les propositions tout au long du projet.

À retenir

L'exercice de vision est une activité simple qui renforce le sentiment d'appartenance au quartier et au projet.

L'énoncé de vision constitue aussi un rappel de la couleur locale aux responsables du projet.

Une diversité de citoyens et d'acteurs est nécessaire pour assurer une certaine représentativité de la communauté.

Il est suggéré de valider et, au besoin, d'actualiser l'énoncé de vision après quelques années.

Quelques éléments de vision dans NDG Sud-Est



Des citoyens de NDG Sud-Est définissent leur vision de Quartier vert.

Exemple 2

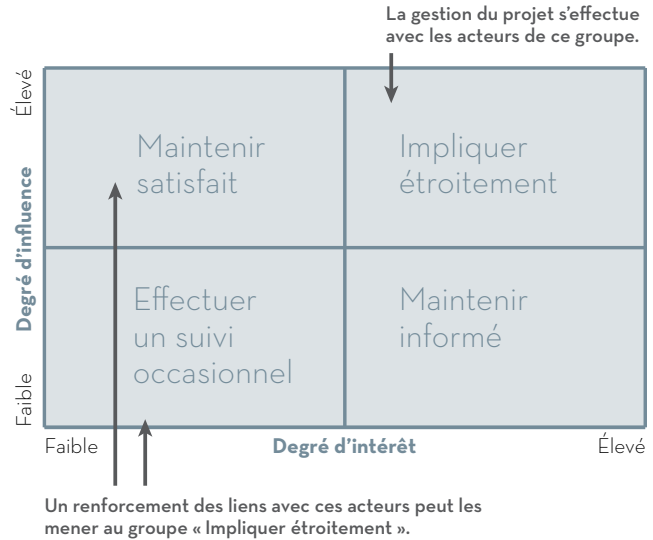
Cartographie des acteurs à Chomedey

Le comité d'aménagement urbain de la revitalisation urbaine intégrée de Chomedey, la Ville de Laval et le CEUM ont mené un projet d'urbanisme participatif à Laval. Dès le début du projet, le comité de travail a voulu connaître le profil des acteurs et les partenaires potentiels à engager dans la démarche. Un exercice de « cartographie » des acteurs a été réalisé à cette fin.

La cartographie des acteurs consiste à évaluer le degré d'intérêt et d'influence des acteurs pertinents pour un projet. Il permet de déterminer le type de relations à développer avec chacun et les moments opportuns pour les impliquer.

Une liste des acteurs présents sur le territoire a été dressée et la pertinence de chacun pour le projet a été évaluée. Chaque acteur a été positionné dans une grille, afin d'estimer le type et l'intensité des liens à établir avec lui au cours du projet.

Acteur		
Objectif		
Position par rapport au projet		
Degré d'influence		
Degré d'intérêt		
À quel moment l'impliquer		
Stratégie		
Autre		



En résumé, une cartographie des acteurs permet :

- de confirmer ou de corriger une perception à l'égard d'un acteur;
- d'identifier les alliances possibles et les obstacles potentiels à la participation;
- d'adopter une approche spécifique à chaque acteur pour optimiser sa participation.

À retenir

Certaines informations étant confidentielles, le document ne doit pas être diffusé.

La position des acteurs peut changer dans le temps : la cartographie est à réviser à chaque phase.